

Reillanne

Bulletin d'info municipal







Sommaire

Édito – 2 Vie municipale – 3 à 7 Communauté de communes –8 Vie des assos – 9 à 15 Vie du village – 16 à 22 Agenda – 23 Infos pratiques – 24



Édito



Chères Reillannaises, chers Reillannais,

Le printemps 2020 a été fortement marqué par l'entrée de notre pays, et plus largement de tous les continents, dans une crise sanitaire inédite. Depuis ce moment, et à son échelle, Reillanne n'a pas été épargné. Nous avons dû faire face à l'isolement, la maladie, au manque de ressources pour certains, à la peur ou la colère, à la tentation de la division. D'un autre côté, nous avons redécouvert la capacité de notre village à déployer entraide et innovation, et nous sommes restés « groupés », malgré les barrières, le masque, des règles sanitaires toujours plus contraignantes. De tout cela, mon équipe et moimême voulons également vous remercier.

La crise sanitaire n'a pas empêché notre équipe motivée de s'atteler à la tâche. Les chantiers du logement ont tout particulièrement mobilisé les énergies, mais pour l'ancien hospice et l'îlot du château il y aura un peu de retard par rapport à nos prévisions. Il s'agit là de la création d'une dizaine de logements sociaux, pour certains d'ici 2023. Ce sont des chantiers conséquents, qui nous contraignent à une maîtrise rigoureuse des dépenses publiques, notre préoccupation constante. Par ailleurs, la révision du PLU, engagée en 2015, progresse, même si elle a été plus impactée par la crise que certains dossiers. L'école est quant à elle l'objet d'investissements constants, pour le bien-être des personnels et surtout des enfants : buanderie, stores, ordinateurs, matériels divers, et à venir, la végétalisation de la cour.

Sans oublier la conservation du patrimoine, avec divers dossiers en cours concernant la mise en sécurité de nos édifices inscrits au Monuments Historiques, et la sauvegarde de nos archives dans des locaux réaménagés.

Nous avons vu cette année, malgré la crise, se créer à Reillanne de nouveaux commerces, de nouvelles entreprises, marque du dynamisme de notre commune. Plusieurs associations ont également vu le jour depuis deux ans, et la commune soutient plus que jamais leurs activités. Parmi elles, citons l'école de musique qui déploie pleinement ses activités avec de nouveaux enseignants, et la ressourcerie qui investit de nouveaux locaux, mis à disposition par la municipalité afin de promouvoir cette « Source aux Sourires ». De son côté, l'action culturelle a initié ou soutenu cette année plusieurs manifestations : Journée de l'Archéologie, fête de la Musique, concerts et marché nocturne avec le Comité des Fêtes, forum des associations, Journée du Patrimoine, « Jour de la Nuit », bientôt le marché de Noël... Les artistes reillannais n'ont pas été en reste et ont organisé diverses manifestations durant la saison estivale, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Le lien social, la solidarité, la créativité, le dynamisme sont la marque de notre village, encourageons les toutes et tous ensemble, afin que Reillanne demeure un lieu de liberté, de création et de fraternité.

Claire Dufour

En couverture: Temps Danse & Co au marché de Reillanne; la galaxie d'Andromède photographiée par la SAML; "Sors de ton tonneau", oeuvre de Ulla Lutz installée devant la maison de Mérou ; enfants de la maternelle de Tambacounda, Sénégal.



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

(à consulter sur le site mairiereillanne.com)

Séance du 15 juillet 2021

- Adoption à l'unanimité des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
- Décision de réaliser les travaux de réfection du grillage de la cour de l'école ainsi que la pose d'un interphone et d'un caméra pour le portail d'entrée de l'école communale de Reillanne.
- Approbation de la convention vis-à-vis des objets du culte entre la commune et le Père Jean-Pierre Njoli Mbamba, curé affectataire de l'église de Reillanne
- Acquisition de la parcelle A 232 et A 639 Chemin du Largue.
- Vote d'un droit de place pour l'utilisation du domaine public de la boulangerie « La mie du cours » et du commerce « Ô Cafoutche ».
- Le conseil municipal avec 7 voix pour et 9 voix contre refuse le déplacement d'un chemin communal.

- Le Conseil municipal de Reillanne à l'unanimité s'oppose au démantèlement et à la privation du secteur de l'énergie. Il appelle le Président de la République à renoncer au projet Hercule et le Parlement à dresser le bilan de 20 ans de libéralisation, afin de reprendre la maîtrise publique du secteur de l'énergie.
- Le conseil municipal à l'unanimité accepte la mise à la vente des parcelles Z 161 et Z 162 situées près du pôle enfance.

Séance du 28 septembre 2021

• Demande de subvention à l'agence de l'eau pour le projet « coins de verdure pour la pluie » pour la cour de l'école. Agence de l'eau 70 % : 62 975.47 €

> Commune 30 %: 26 989.49 €

• Convention commune de Reillanne/communes de Villemus et Montjustin, pour une participation aux frais de fonctionnement scolaires 2019/2020.

LOI MONTAGNE II : LES VÉHICULES REILLANNAIS SONT CONCERNÉS



d'équipements en période hivernale



Panneau B58 : Entrée de zone d'obligation Panneau B59 : Sortie de zone d'obligation d'équipements en période hivernale

Depuis le 1^{er} novembre 2021, la loi Montagne II est entrée en vigueur. Elle sert à prévenir les risques d'accidents ainsi que les routes bloquées par des véhicules pendant les épisodes de neige, et concerne 182 communes dont notre village perché. Pendant les cinq mois de la période hivernale, soit du 1er novembre au 1er mars, « les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront soit détenir des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au

moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver». De nouveaux panneaux de signalisation également implantés seront progressivement pour distinguer l'entrée et la sortie concernées. Pour éviter des zones contravention, pensez à garnir le coffre de votre véhicule, et s'il y a peu de neige depuis quelques années, gare au verglas, avec lui attention les dégâts! Pour consulter la carte des communes concernées :

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/



Vie municipale

ÉCOLE COMMUNALE: ON OBSERVE UNE BAISSE DU NOMBRE D'ÉLÈVES

Rien d'alarmant, mais la situation doit retenir toute notre attention. L'an passé, on comptait 158 élèves. En cette rentrée 2021, sept classes accueillent 148 enfants de la maternelle au CM2. Les deux classes de maternelle Carole Isabelle de et comptent respectivement 25 et 20 bambins, soit un effectif assez chargé. Les autres classes comportent toutes deux niveaux, sauf la classe de CM2 de Nadine avec 21 élèves. Les projections concernant la rentrée 2022-2023, avec le départ prévu de 28 élèves de CM2 en 6ème, indiquent que la tendance s'accentuera, avec seulement 138 élèves... et le risque de suppression d'une classe. C'est pourquoi nous devons rester vigilants et mobilisés pour notre école. La cantine, avec la préparation des repas par le personnel communal, demeure très fréquentée : 88 enfants de primaire et 39 de maternelle. Les nouveaux tarifs sont disponibles ici : https://mairiereillanne.com/wpcontent/uploads/sites/5 2/2021/09/Tarifs-de-cantine-Reillanne-2021-2022.pdf

Quatre classes ont été équipées cette année de matériel informatique neuf, pour un montant global de 9 689,62 €, dont 1 937,92 € d'autofinancement et 7 751,70 de subventions (DETR).

Jean-Paul Cassini, adjoint jeunesse et sport



Une classe équipée d'un vidéo-projecteur

RECENSEMENT: UNE ENQUÊTE NATIONALE DU 22 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier au 19 février 2022. Des dispositions particulières pourraient être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de la commune. Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de la commune. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Mais comment ça marche ? On peut répondre au recensement par internet comme 60 % des personnes



recensées. Les agents recenseurs, tenus au secret professionnel, sont recrutés par la commune. Lors de la période d'enquête, un agent, muni d'une carte officielle vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu vous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi (article 7 de la loi du 7 juin 1957), mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Vie municipale

STADE YVON LESBROS: UN ENTRETIEN ATTENTIF ET RIGOUREUX

Dès 2005, le stade de Reillanne ouvre au public. Depuis, l'entretien est effectué par le service technique de la commune : scarification, traitement contre les maladies et les mauvaises herbes, tonte, passages d'engrais (4 dans l'année). Les employés municipaux bichonnent la pelouse avant la reprise des matchs de foot. « Pendant la saison sportive, on tond la pelouse du stade municipal au minimum une fois par semaine », précise l'employé responsable du stade. Le traçage est également réalisé par les employés communaux.

Une entreprise extérieure réalise le décompactage (aération du sol) une fois par an, et le sablage une année sur deux. Ce dernier améliore les qualités du terrain en gazon naturel. Depuis 2011, on utilise des produits non chimiques. L'entretien des locaux (vestiaires, toilettes, salles) est assuré par le même personnel qui gère l'ensemble des bâtiments communaux. Afin de préserver le bon état de la zone enherbée, l'accès au stade est strictement interdit à tout utilisateur en cas d'intempéries par un arrêté municipal permanent.





ADRESSAGE: OÙ EN SOMMES-NOUS?

La première étape de l'adressage est terminée : l'ensemble des voies, rues et chemins sont nommés, et chaque habitation a reçu un numéro que les Reillannais peuvent encore consulter en mairie. Le fichier des adresses a donc été transmis par La Poste, partenaire de l'opération, aux opérateurs concernés. Ainsi les services GPS seront mis à jour, et les secours et livraisons en seront facilités. Les panneaux de rue, les

poteaux et les numéros des habitations ont été commandés cet été. Un numéro en céramique vous sera remis en mairie et il vous faudra l'apposer sur votre maison ou immeuble. De son côté, la fibre continue de se déployer dans notre village, mais de nombreux Reillannais n'y sont pas encore éligibles, ce qui devrait se faire prochainement.

Francis Marguerite

ABATTAGE D'ARBRES PAR LE SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Suite à une expertise des arbres d'alignement, effectuée en 2020, un programme d'abattage a été commandé par la maison technique de Forcalquier, pour des raisons de sécurité. En effet, plusieurs

champignons ont été détectés qui altèrent les parties vivantes des arbres jusqu'à dévitaliser entièrement le bois. Plusieurs arbres ont été coupés sur le Cours, sur le parking de co-voiturage, sur la RD214 et aux Granons.



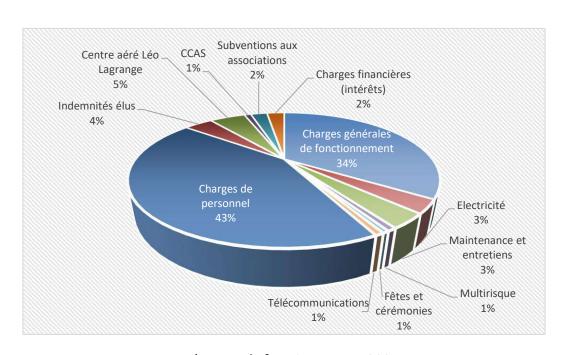
FINANCES COMMUNALES : COMMENT RÉALISER NOS PROJETS SANS AUSTÉRITÉ NI PASSAGE DANS LE ROUGE

Les différents aléas de la situation sanitaire depuis mars 2020 – confinements, couvre-feu, pass sanitaire, jauges – ont affecté la mise en place des différentes commissions, indispensables à la vie démocratique de notre village. La commission des finances en fait partie, alors même que peu de Reillannais y sont inscrits, ce qui n'est pas nouveau mais ne peut nous satisfaire. En effet, l'élaboration du budget général et de celui de l'eau est un élément clé de la gestion municipale, et celle-ci n'est pas affaire de spécialistes.

La gestion rigoureuse de nos finances depuis 6 ans nous a permis de désendetter la commune et de conserver une capacité d'autofinancement et une trésorerie nous permettant d'envisager sereinement les projets de notre programme 2020/2026, notamment en matière de logements et d'acquisitions. Ainsi nous avons souhaité dans le budget 2021 réaliser également des investissements pour l'école, le sport, le patrimoine, la culture. Côté fonctionnement, tout en maitrisant la part

salariale qui représente 43% du budget, nous assurons la bonne marche des services : école, centre de loisirs, mairie, charges générales, électricité, chauffage, entretiens des locaux, subventions aux associations, entretien du stade et autres infrastructures, travaux pour la gestion de l'eau et assainissement, etc.

Comme cela a été relevé lors d'un conseil municipal, le salaire des agents, principalement en catégorie C, est trop faible, car l'État depuis plus de 10 ans n'a pas relevé le point d'indice des fonctionnaires, revendication justifiée de l'ensemble des organisations syndicales. Dans le cadre du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) le conseil municipal a donc décidé de majorer de 20€ net/mois la prime de l'ensemble de nos agents, y compris les contractuels. L'État ne prenant pas ses responsabilités, l'ensemble des élus a souhaité cet effort de la part de la collectivité.



Dépenses de fonctionnement 2021

Vie municipale

Les deux programmes de logements dans le village ancien (ancien hospice, ilot du château) sont sur les rails, mais les délais de tels projets sont souvent longs avant de voir leur aboutissement. Ce sont des investissements très lourds qui nécessitent le concours de nombreux partenaires : EPF (Établissement public foncier), État, Région, Communauté de communes, maîtrise d'œuvre. De son côté, la construction de logements par la Foncière Chênelet au quartier du Caï se trouve légèrement différée, la révision du PLU étant nécessaire à cette réalisation.

Ces dépenses seront compensées par un recours à l'emprunt, favorisé par des taux faibles et le désendettement de la commune de plus de 50 % depuis quelques années. De plus, on procédera à la vente de deux maisons à leurs locataires, et à celle d'un terrain situé chemin du Stade à l'entreprise Climasphère, déjà

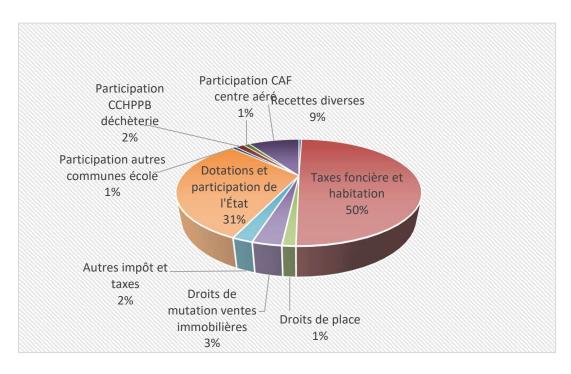
implantée à Reillanne en zone pavillonnaire. Cette société qui a été la seule à répondre à notre publicité et qui emploie une dizaine de Reillannais, souhaitait depuis un certain temps s'agrandir. Le conseil municipal a néanmoins soumis cette vente au respect d'un cahier des charges en ce qui concerne l'environnement et le voisinage.

Tous les investissements prévus en 2021 n'ont malheureusement pu être réalisés. L'approvisionnement devenu problématique en matériaux ou fournitures divers (appareils de fitness par exemple) a entrainé des retards conséquents. Nous reporterons ces réalisations sur 2022.

La prochaine réunion de la commission des finances examinera la proposition de budget pour 2022. Il est encore temps de s'y inscrire, venez nous rejoindre.

Pour aller plus loin, à consulter sur le site : https://mairiereillanne.com/

F. Marguerite (Graphiques Elodie Dominguez)



Recettes de fonctionnement 2021

Communauté de communes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 30 SEPTEMBRE 2021

Madame Muriel Garau, maire de Revest-des-Brousses, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 30 délégués présents et 5 procurations.

- Rapport d'activités de CCHPPB 2020 adopté à la majorité moins une abstention.
- Adoption à l'unanimité du rapport sur les déchets ménagers 2020.
- Convention tripartite adoptée entre la CCHPPB, la commune de Reillanne et l'EPFR (Établissement public de financement et de restructuration) pour l'opération de l'îlot du Château à Reillanne.
- L'assemblée autorise à l'unanimité la signature du contrat location du bâtiment la Condamine à Mane avec Monsieur Baussan pour y fabriquer des caramels au miel de Provence (2 000 € mensuels).
- Monsieur Pourcin informe l'assemblée que le chantier de la salle multi activités à Villemus progresse.
- Convention autorisée à l'unanimité pour la répartition des frais de fonctionnement des locaux entre la commune de Mane et la CCHPPB (50 %).
- La majorité moins une abstention autorise la signature du contrat avec la société Vox Environnement pour la gérance du pôle bois à Banon.

- Planétarium de St Michel l'Observatoire : la signature du protocole transactionnel est voté avec 31 voix pour et 4 abstentions.
- Demandes de financements : l'assemblée autorise à l'unanimité le président à présenter les demandes de financement au titre de la DETR (Dotation d'équilibre des territoires ruraux) et du CRET (Contrat régional d'équilibre territorial).
- Fonds friche 2021 : proposition de solliciter des financements de l'Etat au titre du Fonds Friches 2021 pour le projet de reconversion de la mine de St Maime pour un montant de 350 000 € sur 719 600 € de travaux.
- Décision à l'unanimité de mettre en œuvre une OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le territoire de la communauté de communes avec demande financements pour préétude.
- A l'unanimité le conseil de communauté décide de solliciter les financements au titre de LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) afin de promouvoir le tri et sensibiliser le public à la réduction des déchets ménagers.

Dernière minute : la CCHPPB vient de signer un compromis pour l'achat d'une maison sur le Cours à Reillanne, pour y installer la boucherie pendant la durée des travaux qui seront effectués à l'ilot du Château, et rénover deux appartements.



Enrobé réalisé au chemin de Bissargue par l'entreprise Colas, pour le compte de la CCHPPB

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON : CRÉATION À REILLANNE DU COMITÉ 04

Aujourd'hui, on estime que la maladie de Parkinson affecte plus de 200 000 personnes en France. Dans notre département, ce sont plusieurs centaines de personnes concernées... mais orphelines notamment de médecins neurologues à proximité. France Parkinson a vocation à fédérer les malades, leurs proches et les professionnels de santé. Créée en 1984, elle est d'utilité publique et agréée pour la représentation des usagers du système de santé, avec pour missions :

- apporter un soutien aux malades et à leurs proches;
- informer sur la maladie, les traitements et les aides existantes (droits sociaux, maintien à domicile, adaptation du logement notamment);

- financer et faciliter la recherche;
- sensibiliser et mobiliser l'opinion et les pouvoirs publics.

Le comité départemental 04 constitue le relais de proximité de l'association. En fonction des besoins formulés, des activités pourront être proposées prochainement. Pour s'informer par internet, le site : www.franceparkinson.fr accessible à tous et riche d'informations sur la maladie, son environnement et les actions menées par l'association.

Pour nous contacter:

comité04@franceparkinson.fr ou 06 80 44 23 01

Pour le Comité Alpes-de-Haute-Provence, Pierre Domenge, délégué départemental

TAMBACOUNDA 2021-2022: COMBATTRE LA MALNUTRITION DES ÉCOLIERS

En 2010, j'ai passé une semaine à l'école maternelle avec les enfants et nos amis enseignants. Aïssatou, directrice de l'école, m'a fait part de la problématique de la malnutrition des enfants. La région Tambacounda est la plus pauvre du Sénégal, et à l'époque elle bénéficiait du soutien d'une ONG avec un berlingot de lait offert à chaque enfant par semaine et de l'OMS par une participation aux repas des enfants. Onze ans plus tard, la situation s'est dégradée et l'école ne bénéficie plus d'aucun soutien. C'est pourquoi le volet alimentaire est devenu pour nous une priorité vitale. Nous prévoyons un événement solidaire pour récolter des fonds avec Antoine et Amandine du Café du Cours avec vente d'œuvres, repas et animation musicale. Nous vous espérons nombreux au rendezvous!

Pour soutenir les enfants, vous pouvez aussi :

• Adhérer soit par le site helloasso.com/associationtambacounda, soit en adressant un chèque au siège de l'association. Nous avons aussi une boîte aux lettres dans le hall de la mairie. L'adhésion est à 15 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants, contribution symbolique mais chère à nos cœurs.

- Acheter nos objets: un sac et/ou un badge chez nos commerçants partenaires que nous remercions pour leur solidarité (à Reillanne: P'tit Mauss, Ô' Cafoutche, Proxi. A Apt: Le Paradis de l'Ongle, Magasin Coco et la Fondation Blachère. A Manosque: Magasin Tout un Monde).
- Faire un don déductible des impôts, sachant que nous sommes une association d'intérêt général à but non lucratif.

Suivez-nous sur notre page Facebook. Pour nous contacter: association-tambacounda@hotmail.fr

06 74 65 70 57

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui prennent part à nos côtés au bonheur des enfants de Tambacounda.

Laurence Destombes



FORUM DES ASSOCIATIONS 2021 : UN TISSU ASSOCIATIF VARIÉ TOUJOURS DYNAMIQUE

La crise a éprouvé nombre d'associations reillannaises, mais elle n'a pas eu raison de l'enthousiasme de la plupart d'entre elles, bien au contraire. C'est que plus que jamais, le lien social, culturel et solidaire apparait nécessaire, ce qu'incarne bien l'association 1901. Ainsi, le jour du forum, de nombreuses adhésions ont été prises, notamment à l'école de musique, très en forme en cette rentrée, ou au jumelage qui compte désormais six adhérents de plus. Nous saluons de nouvelles associations à Reillanne cette année : Çabot, Steed Pop

et France-Parkinson. On souhaite une excellence année à la quarantaine d'associations que compte Reillanne, et nous vous rappelons que la commune demeure à votre écoute, y compris en matière des locaux mis à votre disposition, même si on doit parfois pousser les meubles... N'hésitez pas à nous contacter si besoin. Le répertoire des associations reillannaises a été mis à jour en septembre, mais depuis, deux autres associations artistiques se sont déclarées au village!

I. Grenut

Ci-dessous : Reillann'air , la Bonne Pièce et l'École de musique.











LES ATELIERS TEMPS DANSE & CO: JOYEUX, SOLIDAIRES ET ESSENTIELS!

Malgré cette époque difficile les Ateliers ont su rester vivants et actifs tout au long de l'année dernière, les théâtres et scènes étant fermées, nous avons adapté, ce qui est une des identités de ces ateliers, rebondir ! Alors nous avons dansé joyeusement sur les places, les marchés et même devant Hyper U avec plus de 100 participants, et soutenu l'idée que nous sommes essentiels, défendant toujours culture, expression artistique et lien social. Nous avons lors du confinement fait un film à distance "Passages" qui a réuni 40 personnes, beaucoup de Reillannais (vive la modernité qui nous a permis de rester connectés et de nous sentir en lien, ce qui était aussi essentiel) ! Vous pouvez le voir sur le site www.compagnie-temoi.com dans la rubrique création.

Nous avons aussi été invités à Salagon pour créer un espace "mémoire de confinement" pour les Journées du Patrimoine, et au Théâtre Jean le Bleu. L'atelier Danse a également participé activement au Festival de Danse Contemporaine "Re/Sources" dont j'ai proposé la 1ère édition à Saint-Martin les Eaux cet été. Festival qui sera reconduit l'été 2022. début août.

Ces Ateliers sont un espace de création, de convivialité, de rencontres et de mieux être ensemble.

Je travaille aujourd'hui et depuis des années à créer du lien social par le biais de l'expression et du corps, animant des ateliers sur la parentalité, dans les écoles,



dans les centres sociaux et en ce moment même au CADA de Manosque qui accueille des réfugiés de différents pays. Je suis heureuse que la danse et l'expression puissent trouver leur place dans ces espaces là aussi. Ce sont souvent des instants magiques et d'une grande force. Sur le site vous pouvez aussi voir deux films sur ces rencontres, "On l'aura dansé", tourné avec un foyer de migrants et projeté au Mucem, et un autre avec des enfants en situation de handicap et leurs mamans, au Sessad de Manosque.

Merci à tous pour votre participation à ces projets magiques et bienvenue !

CIE T'ÉMOI: DES NOUVELLES DE VULCANO...

La Cie T'émoi remercie encore de leur soutien toutes les personnes qui ont accompagné ce projet sur la Plateforme Ulule. Vous étiez nombreux de Reillanne! Comme promis nous diffuserons le film à Reillanne, un projet se tissant avec la Strada; une soirée autour de la projection et de sa thématique. Nous attendons des jours plus simples... ouverts à tous et chacun.

La première de Vulcano a eu lieu lors du Festival Re/Sources que la Cie T'émoi a monté pour sa première édition à Saint-Marin-les-Eaux cet été. Merci pour l'accueil que vous lui avez déjà fait, c'est un projet qui nous tenait à cœur de faire, par essence et conviction nous essayons d'être là où les choses se rencontrent, se questionnent et se partagent!



Vulcano est né de notre envie, en cette étrange époque, de témoigner corporellement des bouillonnements de notre monde, en questionnant notre lien à la Terre et ce qu'elle nous dit de plus en plus fort... Nous avons choisi, entre deux confinements, l'Etna comme espace de création et lieu de résidence, souhaitant traverser in situ les ponts et liens possibles entre puissance de la nature, du corps et de la société.

Frédérique Favre

RANDO REILLANNE: APPEL AUX MARCHEURS!

Rando Reillanne offre toute l'année la possibilité aux marcheurs de se retrouver en groupe pour parcourir les sentiers les jours suivants :

- mardi matin pour une durée de 2 à 3 h, départ à 8 h 30 place de la Libération pour une balade accompagnée autour du village de Reillanne.
- vendredi à la journée pour une marche d'environ 6 h à l'extérieur de Reillanne (Luberon, Verdon, Contadour, Lure...) avec pique nique et covoiturage. Départ actuellement à 8 h 30 de la Place. L'itinéraire est adressé par mail aux adhérents.

Les horaires peuvent être modifiés selon la saison et la météo. Par temps de neige, une rando accompagnée peut être effectuée en raquettes sur la montagne de Lure. Il est possible de tester une rando avant de souscrire à l'adhésion annuelle de 10 € comprenant l'assurance à la Mutuelle des Sportifs. Des séjours en France ou Italie ou Espagne sont également proposés au printemps et/ou à l'automne. Plus d'infos sur notre site : https://randoreillanne.jimdofree.com/ et sur notre page FB : https://www.facebook.com/Rando-Reillanne-446610115883029/

Contact: 06 95 33 46 50 nicolas.silvestri2@free.fr Au plaisir de vous retrouver sur les sentiers!

Rando Reillanne



Départ de randonnée place de la Libération (photo Dominique Silvestri)

REILLANN'AIR: VENEZ FAIRE VOTRE RADIO!

Les petites annonces de Reillann'Air, la radio low-cost made in Reillanne et partout ailleurs qui s'écoute que sur le net (pour l'instant) par là : http://www.reillannair.com

Oyé en cette rentrée on a envie de créer une programmation musicale dédiée aux musiciens du coin. Alors si t'habites par ici (on peut s'étendre comême, hein...) et que tu souhaites partager tes meilleurs tubes et les moins bons, envoies tes fichiers mp3 à : musique@reillannair.com

Et on peut aussi venir vous enregistrer sur place! Si tu fais pas de son, tu peux faire tourner à tes potes zicos Youhou! l'ami Grégoire a sérigraphié plein de super tee-shirt Reillann'Air avec le nouveau logo dessiné par lui, si si! Vous pouvez passer commande, y'a des tailles et des couleurs pour toute la vie!



Reillann'Air lance les mini formations par apprendre à faire de la radio et des podcasts! Ouvert à tout.e.s à partir de 12 ans. Participation libre Places limitées, inscription obligatoire contact@reillannair.com Rejoignez l'équipage au Café du Cours. Vous avez envie de participer à Reillann'Air? Vivre l'expérience d'une webradio collective et citoyenne? Savoir comment ça marche la radio? Ça tombe bien car nous avons besoin de monde pour que la radio tourne!!

Chloé Sanchez pour Reillann'air



CHANTIER AU POULAILLER VILLAGEOIS: GARE À LA FOUINE!

Mais qu'est-il donc arrivé aux locataires emplumées du poulailler villageois ? En plein jour, le renard ou la fouine (*Martes foina*) les ont attaquées à plusieurs reprises, abandonnant sur place des poulettes sans tête... De mémoire de gallinacée villageoise, on n'avait jamais vu un tel massacre : presque tout le petit cheptel décimé en quelques jours ! Mais il en faut plus pour décourager l'association des Poulettes : matière

grise, huile de coude et solidarité des amis du PoirieR ... et c'est reparti! On construit en ce moment au même endroit un enclos qui devrait être plus protecteur. Dès que ce nouvel espace sera prêt, il accueillera de nouvelles poulettes, et en échange de nos déchets végétaux et d'un peu de grain, nous aurons à nouveau de bons œufs! Fouine, sois gentille, va fouiner plus loin...

Les Poulettes Reillannaises



LA BONNE PIÈCE : PETITS ET GRANDS CONCENTRÉS SUR L'ÉCHIQUIER

La Bonne Pièce, club d'échecs amateur reillannais reprend son activité. Nous nous réunissons le lundi soir à 17h à la salle du stade pour les adultes, et le mercredi de 14h à 17h à la salle des fêtes pour les débutants. L'inscription pour la saison 2021 - 2022 est gratuite.

Contact : Hugo Schut

hugoschut53@gmail.com 06 60 22 36 80

Soyez les bienvenus!

La Bonne Pièce





GALERIE DES ARTS EN LUBERON: DERNIÈRE EXPO 2021

Fin octobre, la galerie prendra son repos annuel. Au lieu de proposer trois ou quatre expos à la suite comme d'habitude, le Covid nous a obligé à être créatifs et nous voilà cette année avec treize artistes exposant toute la saison, avec des accrochages divers créant des atmosphères différentes. Et pour conclure sa huitième année d'existence, la Galerie accueille 'La Villa Bestiaire ou Magique', une maison de poupées squattée par des animaux créée par l'artiste néerlandaise Bien Velds. Cette

15 1U 2021

Visite de « La Villa Bestiaire » par les enfants de l'école en octobre (photo Agnès Le Cochennec)



Reillanne, par Sabine Perez

maison de poupées spéciale représente une œuvre d'art magique pour les enfants comme pour les adultes.

Quatre classes de l'école de Reillanne l'ont visité, les enfants étaient ravis et les plus grands ont fait de belles peintures inspirées de la « Villa Bestiaire ». Par ailleurs, comme chaque année, le Parcours Artistique 2021 a souhaité associer la découverte du village ancien avec celle d'œuvres d'art contemporain installées dans des lieux publics, ou dans des jardins prêtés par des villageois par amour de l'art et du village. De nouveau, cela a été un succès. L'Office de Tourisme, point de départ de la balade, informait les touristes, et l'on pouvait voir un grand nombre de gens parcourant le village ancien le flyer à la main, à la recherche des lieux où patrimoine, nature et art se mêlaient. Le jeudi matin, il y avait une visite organisée par le comité du Parcours et guidée par des bénévoles en différentes langues, le parcours se terminant à la Galerie des Arts en Luberon par un petit apéritif.

Galerie des Arts en Luberon



Maison de Poupées (photo Pascal Ragoucy)



MUSÉE DES AMIS DES ARTS: PLUS DE 500 VISITEURS DURANT L'ÉTÉ

Le Musée a ouvert ses portes pour "les artistes sans vitrine" le 21 août, une exposition proposée par Michèle Susini dans le but de découvrir les jeunes artistes de Reillanne et des villages alentour. Treize artistes ont exposé plus de 28 œuvres, sous forme de tableaux, dessins au fusain et au pastel, gravures photographies. Une performance magique de Indiana et Véronique a rendu la soirée d'ouverture très spéciale. Désormais, cette exposition fera partie de notre calendrier annuel. Le Cirque bidon, exposition de photographies de Bernard Lesaing, a été la suivante sur notre calendrier estival. Elle a remis en lumière une aventure humaine et artistique hors du commun. Celle de jeunes gens qui, empruntant un chemin radical sans pétrole ni électricité ni propriété, n'ont certes pas changé le monde, mais en ont assurément inventé un. Par ailleurs, le Musée a collaboré avec la Galerie des Arts en Luberon pour accueillir le parcours artistique 2021 et son vernissage. Au musée, nous avons exposé des

sculptures de Béatrice Colls, Dominique Guen et Michel Grenet pendant tout l'été. De la même manière, nous avons aussi accueilli la fête de musique dans le jardin du musée. La saison estivale s'est terminée en septembre avec deux événements. Pendant la Journée du Patrimoine, Geneviève Tobie, une de nos adhérentes, a fait une conférence sur le thème "L'homme médiéval et l'homme d'aujourd'hui sont-ils si différents ?". Les participants étaient nombreux et la discussion a été animée. Puis, fin septembre, une soirée exceptionnelle « chez l'habitant » : le comédien Baptiste Relat nous a donné Faust au Village, un récit de Jean Giono.

Durant l'été, nous avons accueilli plus de 500 visiteurs au musée, mais nous n'avons pas encore fini. Nous sommes en train d'élaborer un programme d'ateliers et une exposition pour décembre. Contactez-nous si vous souhaitez organiser un atelier, une conférence ou si vous avez d'autres idées pour le musée cet hiver, vous êtes les bienvenus!

George Greenlee, président des Amis des Arts



Vernissage de l'expo de Bernard Lesaing



François Reibel lors de l'expo des artistes sans vitrine







PERMIS QUAND TU NOUS TIENS!

Aujourd'hui dans notre campagne, le permis de conduire est indispensable. Mais pour avoir toutes les chances de le réussir, il faut souvent prendre des heures supplémentaires, voire le passer plusieurs fois avant d'obtenir le précieux sésame. Avant toute inscription, une séance d'évaluation préalable est obligatoire, mais elle ne vous engage pas auprès de l'auto-école. Elle vous permet de vous faire une idée sur la pédagogie pratiquée. Bon, vu le coût du permis, quelques pistes pour obtenir une aide :

- Les apprentis peuvent bénéficier d'une aide de 500 €, cumulable avec d'autres aides, à demander au CFA dont on dépend. Trois conditions : être majeur, titulaire d'un contrat d'apprentissage et engagé dans un parcours d'obtention du permis B.
- L'aide au permis B du pôle emploi : prise en charge totale ou partielle sous certaines conditions, pour un montant maximum 1 200 €.
- Le Compte de Formation Professionnelle peut financer

votre permis de conduire. Créez votre compte sur www.moncomptedeformation.gouv.fr

- Le permis à un 1€ par jour est un prêt à taux zéro auprès d'une banque partenaire.
- •Le Fond d'Aide aux Jeunes de 18 à 25 ans : aide départementale pouvant aller jusqu'à 1 000 €, pour ceux avec des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, sans revenus ou avec de faibles ressources, et dont le projet de formation nécessite un permis de conduire.
- Routes Solidaires : auto-école sociale sous conditions, il faut avoir un prescripteur comme le CCAS de la mairie par exemple. www.nosroutessolidaires.com

Petite info supplémentaire par ces temps difficiles avec l'augmentation du coût de la vie. À quelles aides avezvous droit ? sur www.aide-sociale.fr

Alors bonne chance. Et n'oubliez pas, c'est « boire ou conduire à vous de choisir »

Élodie Dominguez

CIRCULATION ET STATIONNEMENT: UN POINT AVEC LA GENDARMERIE

Le 13 octobre, Claire Dufour, accompagnée de B. Giorgi, F. Marguerite, adjoints, et de Yves Besnier, ASVP, ont rencontré en mairie Frédéric Vincent, commandant de la brigade de Forcalquier et Céreste ainsi que l'adjudante Florence Farnet. Il s'agissait de faire un tour d'horizon des règlementations concernant la circulation et le stationnement des véhicules, la pose de panneaux et le traçage des voies, principalement sur le Cours et le boulevard de la Tuilière. La place de l'Ormeau fait l'objet d'une consultation des habitants du quartier au sens large. Différentes pistes ont été abordées pour améliorer notamment le stationnement et surtout l'arrêt des véhicules devant les commerces. Il s'agit de concilier l'activité commerciale avec la circulation des piétons et

des véhicules en toute sécurité, ce qui n'est pas simple, les places de parking manquant dans certains endroits stratégiques. La recherche de nouveaux emplacements de parking doit être menée au plus près des habitations, ce qui rend la tâche plus complexe dans un village qui voit son parc automobile fortement augmenter, avec la volonté de l'État de densifier au maximum via le PLU.

Cette visite nous a confirmé que plusieurs panneaux étaient inutiles et que des traçages doivent être effectués. Il s'agit de faire respecter la réglementation tout en tenant compte des spécificités du village, de la place de l'automobile et de l'absence de transports collectifs suffisants.



Vie du Village

SAMEDI 18 SEPTEMBRE POUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE : UN PUBLIC NOMBREUX ET PASSIONNÉ !

Le presbytère est rarement ouvert au public et les Journées du Patrimoine offrent chaque année aux amateurs de peinture l'opportunité de revoir ou découvrir la collection de tableaux anciens qui orne la salle principale du bâtiment. Tous les apôtres y figurent, peints par un artiste italien au XVIIe siècle ; ces tableaux ont été achetés pour y être installés par l'abbé Brémond au siècle suivant. On sait malheureusement assez peu de choses sur ces œuvres protégées par leur inscription aux Monuments Historiques en 1957. Merci aux bénévoles de l'association de sauvegarde du Patrimoine de Reillanne d'avoir tenu la permanence toute la matinée.

Dans l'après-midi, on a pu suivre une présentation du site archéologique de Saint-Denis par Dominique Peyric, archéologue passionnée, avec projection et visite



Dominique Peyric avec le public vers la porte St Pierre



Geneviève Tobie durant sa conférence

commentée de l'esplanade et de la porte Saint Pierre. Bien des questions demeurent en suspens concernant ce site, car seule la partie haute a été fouillée en 2001/2002 avant l'aménagement de la plateforme. Aussi de nombreuses hypothèses animent les chercheurs, on en reparlera!

En clôture de la journée, la conférence de Geneviève Tobie a fort intéressé son auditoire qui a pu réviser ses connaissances en histoire médiévale, et réfléchir aux comportements d'aujourd'hui au regard de ceux des femmes et hommes du long Moyen-âge, pas si éloignés de nous finalement...

Un grand merci aux différents intervenants et partenaires, dont le Musée des Amis des Arts qui a ouvert ses portes à cette occasion.

I. Grenut

QUARTIER DE L'ORMEAU: UNE CONSULTATION DES HABITANTS

À la demande de certains habitants de la place de l'Ormeau, la commune a élaboré un questionnaire distribué aux riverains afin de recueillir leur avis sur le stationnement et la circulation à cet endroit du village: faut-il complètement les interdire? Ou seulement

partiellement? Ou pas du tout? Le dépouillement des nombreux questionnaires retournés en mairie est en cours et fera l'objet d'une communication dès que possible.

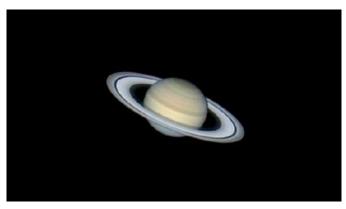
2 John Mary Colonia

Vie du Village

LE « JOUR DE LA NUIT » : ON A ALLUMÉ LE CIEL AVEC LA SOCIÉTÉ D'ASTRONOMIE DE LA MONTAGNE DE LURE

Le « Jour de la Nuit », c'est quoi ? Une manifestation initiée par l'association Agir nationale *l'environnement* afin de nous sensibiliser aux méfaits de la pollution lumineuse. L'occasion de se reconnecter avec la nuit, les étoiles et planètes, les animaux nocturnes, en n'allumant pas l'éclairage public du village. « En regardant une carte de la France éclairée la nuit, on revoit sa géographie : pourtour côtier et fleuves sont les lieux les plus visibles car les plus lumineux », note Patrick Lagrange, astronome et vice-président de la SAML, en préambule de sa présentation à la salle des Associations.

Samedi 9 octobre, sur la place de la Libération, quatre télescopes, dont un dédié aux enfants, ont été installés pour une magnifique soirée sous les étoiles, un petit vent ayant dégagé le ciel in extremis. Une occasion de s'émerveiller de voir si bien ces bijoux dans le ciel que sont Jupiter ou Saturne. Ou de découvrir des amas d'étoiles invisibles à l'œil nu, ce que les astronomes passionnés de la SAML nous désignent comme des « objets du ciel profond ». Des jumelles puissantes ont permis d'admirer les Pléiades baignant dans un halo bleuté. Emmenés par Christine Gadeyne, conteuse, les jeunes hiboux n'ont pas été oubliés, nombreux à partir à l'aventure dans les ruelles avec leurs lampions fabriqués par les enfants du centre aéré.



Saturne photographié par François Smeriglio, l'un des animateurs de la soirée, depuis son observatoire à Banon.

Pour les plus grands, une balade d'écoute des « bruits de la nuit » au crépuscule était proposée par la LPO, qui a procédé auparavant au lâcher d'une chauve-souris, pour le plus grand plaisir des curieux de la nature. La municipalité remercie Reillanne, village étoilé, d'avoir joué le jeu du « sans lumière », les animateurs passionnants de cette soirée, Jupiter de nous avoir épargnés, le public d'être venu nombreux, et le Parc Naturel Régional du Luberon pour son soutien.

I. Grenut

MÉDIATHÈQUE DE REILLANNE: À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

À la suite de l'épidémie de Covid, nous avons été obligés de modifier légèrement le fonctionnement de la bibliothèque. L'entrée se fait désormais par la porte côté école et la sortie par l'entrée habituelle. Du gel pour les mains ainsi que des masques si vous avez oublié le vôtre sont à votre disposition. Au retour les livres sont déposés sur une table à l'entrée, ils y resteront plusieurs jours, puis seront désinfectés, enregistrés à l'ordinateur et rangés. Pour le moment nos permanences sont les jeudis et samedis matin de 10h à 12h.

Le choix d'une ouverture supplémentaire est envisagé pour 2022. Nous restons à votre écoute pour vos suggestions d'achats. Plusieurs lecteurs nous ont demandé des DVD mais malheureusement notre statut de petite bibliothèque rurale ne nous le permet pas, les droits à payer étant prohibitifs.

Nous recherchons toujours des bénévoles et, ouverts à toutes vos suggestions, nous espérons vous voir nombreux à la médiathèque.

Les bibliothécaires



Vie du Village

RENCONTRE AVEC DES FOOTBALLEURS AMPUTÉS DE GAZA AU STADE DE REILLANNE : SPORT ET HANDICAP ÉTAIENT AU CENTRE

Jeudi 7 octobre vers 15h, ils arrivent au stade, accompagnés d'un membre de l'Union des Juifs Français pour la Paix (UJFP). Trois habitants de Gaza en tournée en France pour promouvoir le documentaire « Gaza, balle au pied », pour parler sport, handicap et Palestine. Naji Naji, footballeur amputé et représentant de l'Union palestinienne des personnes handicapées, se campe droit sur sa jambe gauche en carbone et titane, accompagné de Fouad Abou Ghalioun, responsable de l'Association des footballeurs amputés de Gaza et du réalisateur lyad Alasttal, qui traduira les échanges.

La classe des CM est déjà installée sur la pelouse, leurs questions en main, car la rencontre a été bien préparée en amont avec leur institutrice Nadine. L'échange s'installe autour du sport et du handicap : « Comment jouer au foot avec une seule jambe ? » Naji Naji explique qu'un nouveau football des amputés a émergé à l'international, avec de nouvelles règles : on joue sans

prothèse mais avec des béquilles dont on ne doit pas se servir pour toucher le ballon, le goal étant lui sur ses deux jambes mais amputé d'un bras...

« Les amputations de ces jeunes joueurs sont-elles liées à des blessures de guerre ? » Oui, à 70%.

Naji Naji explique avoir été amputé après avoir sauté sur une mine à l'âge de 15 ans. « Qu'apporte le sport à un amputé ? » Fouad répond simplement : ne pas rester sur la touche, jouer comme tout le monde, être intégré, s'affirmer, exister pleinement. Un goûter préparé par la municipalité conclut la rencontre, les enfants offrant un ballon avec leurs signatures à Naji Naji, qui se prête avec plaisir à quelques passes sur la belle pelouse de Reillanne, et à une séance photo avec les enfants. Bravo à cette classe d'avoir joué le jeu, et merci à *France Palestine Solidarité* d'avoir pensé à Reillanne pour cette rencontre exceptionnelle insérée dans une tournée bien sportive de 30 villes en 30 jours!







Photos Pierre Weber



Vie du Village

LE SALON DE COIFFURE SABINE FÊTE SES 25 ANS!

25 ans, déjà! Sabine Meyer a ouvert son premier salon de coiffure à Reillanne le 2 octobre 1996. A l'époque il était situé boulevard St Joseph à côté de l'AnK. Après quelques années, elle s'installe cours Thierry d'Argenlieu, à la place actuelle de l'esthéticienne. Il y a 4 ans, elle déménage une nouvelle fois et intègre les locaux de l'ancien bar, place de la Libération. Le salon est spacieux et Sabine y a emménagé un coin enfants avec livres et jeux. Elle vous y accueille le mardi, jeudi, vendredi et samedi (04 92 76 51 82).

Coiffeur dans un village? Les clients viennent pour une couleur, une coupe, un brushing... mais pas seulement. Depuis tant d'années, Sabine a créé des liens et au fil du temps la confiance s'est installée, la clientèle s'est fidélisée. Le salon est un lieu d'écoute et d'échanges où l'on parle de sa vie, ses peines, ses joies tout en faisant preuve de discrétion.





SECOURS POPULAIRE FRANCAIS : LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Toujours sur la brèche, aux avant-postes pour faire face à la précarité, à l'urgence sociale, le Secours Populaire Français a été très sollicité pendant cette période de pandémie où peu d'associations étaient encore sur le terrain.

Outre la distribution de colis alimentaires, base de ses interventions, il a accordé à ses bénéficiaires du village des aides au règlement de loyers, de factures d'eau ou d'énergie. Des dépenses imprévues, grevant de façon imprévisible des revenus bien faibles, ont pu être prises en charge.

Cela ne l'a pas empêché de continuer à considérer que tout être humain, au-delà de la simple survie quotidienne a des besoins universels qu'il ne faut pas ignorer : les loisirs et la culture en particulier. Grâce à des partenariats divers, nous avons pu offrir, dans le cadre de la campagne « Les oubliés des vacances », des séjours en camping, des sorties « famille » ou « seniors », mais surtout des journées de karting, accrobranche, bowling, baignade aux enfants.

Un partenariat avec Jean le Bleu et le cinéma CGR a permis de proposer des spectacles de théâtre et de cinéma à des personnes peu habituées à ce genre de sorties.

Mireille Istria (antenne de Reillanne)



Des bénévoles du SPF au forum des associations 2021

Must be the second

Vie du Village

PROXI SE REFAIT UNE BEAUTÉ POUR SES 10 ANS

Le 1^{er} septembre 2009, Sophie et Didier achetaient l'épicerie Proxi et fêtaient l'ouverture de leur magasin, quittant leurs professions respectives de comptable et dessinateur dans le Tarn. Dix ans plus tard, ils ont décidé de refaire une beauté au magasin en le modernisant. Car cela fait presque vingt ans que le magasin existe, ayant par le passé eu deux autres propriétaires.

Pour le gros œuvre, le couple a fait appel à des entreprises reillannaises : l'ATE Ansaldi Terrassement et l'entrepreneur Christian Galliano. Pour les meubles en bois faits sur mesure, ces anciens ébénistes ont choisi une petite entreprise de Draguignan, préférant l'artisanal à l'industriel. C'est gagnant : de belles étagères en bois et un espace que l'on croit agrandi.

Ils ont également réussi à faire une économie d'énergie de 43% grâce aux néons et aux nouveaux réfrigérateurs. L'enjeu écologique étant central pour eux, pas de gaspillage, les déchets alimentaires sont donnés aux poules et le tri régulièrement effectué.

Dans cette même optique, ils ont agrandi le rayon bio et local, passant à environ 40% de l'espace du magasin et répondant ainsi à la demande. Le magasin est franchisé indépendant, ils en sont les seuls propriétaires. Ce qui leur permet d'acheter directement aux producteurs sans chercher à négocier le prix, à proposer une diversité dans les produits mais aussi d'assumer seuls leur prêt. Ils livrent par ailleurs gratuitement de Sainte-Croix à Vachères, en passant par Montfuron.

Cela fait treize ans que ce couple a élu domicile à Reillanne, y élevant leurs trois filles et participant à la vie du village en fournissant les associations et reprenant leurs invendus en cas d'intempéries, ou en offrant à chaque Noël des chocolats aux écoliers reillannais ravis de l'aubaine.

Si le covid les a ralentis dans leurs travaux, ils nous offrent aujourd'hui un magasin comme neuf, alliant épicerie traditionnelle et produits locaux.

Marion Andlauer





Nouveau à Reillanne: Terranova Terrassement

Par ses fonctions, Terranova Terrassement vous conseillera et vous accompagnera dans la réalisation de vos projets. Notre société vous permettra de préparer votre terrain selon vos souhaits : fouilles, tranchées, enlèvement de la terre, enrochement et autres actions antérieures à une construction, un aménagement ou une transformation de l'espace extérieur. Fort de son

expérience professionnelle dans le domaine, l'entreprise draine l'ensemble de la région PACA. Pour tout renseignement, nous sommes joignables du lundi au samedi de 8h à 18h par téléphone au 06 18 17 05 65 Par mail : terranova.terranova@gmail.com Retrouvez nous également sur notre page facebook et Google business à Terranova Terrassement.

Sébastien Terranova



EXPRESSION DE L'OPPOSITION « REILLANNE, NOTRE VILLAGE »

Terrain municipal près du pôle enfance

Le saviez-vous ? La municipalité actuelle envisage de vendre le terrain communal qui jouxte le pôle enfance à des professionnels uniquement. Seule l'annonce faite sur le panneau lumineux informe les Reillannais de son intention. Quel que soit l'entreprise souhaitant s'y installer, elle générera automatiquement du trafic de camions, de fourgonnettes... sans compter la sécurité par rapport au pôle enfance. Ce terrain après y avoir hébergé le cirque quelques mois, deviendrait ainsi une zone d'activités! Certes, la municipalité a besoin d'argent, mais ne pourrait-on pas plutôt envisager la vente de parcelles pour la construction de maisons individuelles qui offrirait sans doute une meilleure qualité de vie aux riverains.

De plus, lors du Conseil de Communauté, il a été annoncé la création d'un Parc d'Activités sur le terrain « Villardo » limitrophe des entreprises : les Charpentiers de Tradition et la Ferronnerie, où ces professionnels pourraient également développer pleinement leurs activités.

Terrain non constructible

Le terrain agricole accolé au terrain de tennis est à vendre. Outre rester une terre agricole, la municipalité peut se porter acquéreur et y construire des bâtiments communaux en respectant les normes en vigueur, voire créer du parking.

Salles communales

Il est constaté un besoin criant de salles mises à la disposition principalement d'associations sportives. Le planning de la salle des associations est surbooké. La salle de la chapelle des Pénitents n'est pas adaptée (mal insonorisée, mal chauffée...). La salle du stade trop petite pour certaines activités. La salle du Pôle enfance qui devait être réservée aux associations, ne l'a jamais été! Une réflexion globale devrait être envisagée afin de satisfaire toutes les demandes.

Vos sujets, vos commentaires, vos suggestions nous intéressent, vous pouvez nous les laisser sur notre page Facebook « Reillanne notre Village »

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ EN RÉPONSE À L'OPPOSITION

En effet, la municipalité souhaite vendre à une entreprise le terrain qui jouxte le pôle enfance, cela n'a rien de secret et a figuré longtemps au panneau lumineux. Par ailleurs, cette décision a été votée à l'unanimité des présents en conseil municipal en septembre 2021, y compris par un membre de « Reillanne notre village », la conseillère de l'opposition étant absente à cette séance et sans procuration. Pourquoi ce choix d'une entreprise plutôt que de vendre à des particuliers ? Les deux parcelles concernées offrent une surface intéressante pour une activité économique, en plus d'un accès facile qui évite la traversée du village. Climasphère, entreprise spécialisée dans l'audit énergétique de l'habitat et l'installation de panneaux solaires, climatisation et pompe à chaleur, se trouve être la seule entreprise reillannaise à avoir déclaré son intérêt en mairie. Elle exerce déjà en zone pavillonnaire depuis de nombreuses années sans qu'on n'ait jamais pensé à qualifier l'endroit de zone d'activités. Pour s'agrandir et conserver la dizaine d'emplois locaux qu'elle génère, cette entreprise modeste mais dynamique recherche un terrain depuis plusieurs années et quittera Reillanne sans une opportunité valable. Rappelons que ce terrain avait été identifié par les municipalités précédentes comme idéal pour le nouvel équipement des pompiers, avec les nombreux déplacements que cette activité génère.

Les riverains devront plutôt considérer l'avantage de bénéficier de calme le soir et les week-ends, ce qui ne serait pas le cas avec des maisons individuelles avec familles, barbecues, piscines, chiens etc. Un cahier des charges sera élaboré concernant la sécurité, l'environnement et le bruit, et rien ne sera fait qui pourrait menacer la sécurité ou le confort du pôle enfance ou des riverains, restons sérieux. Quant au parc d'activités qui pourrait s'implanter aux Craous, la Communauté de Communes en est aux études environnementales, une installation à cet endroit nécessite de surcroît la modification de PLU, autant dire que cette création est tout à fait embryonnaire.

Pour ce qui est des salles communales, quelles activités sont réellement en demande d'une salle ? Plutôt des associations culturelles ou de bien-être comme le théâtre ou le yoga, et pas du tout les six associations sportives de Reillanne que sont le foot, le trail, le tennis, la danse, la rando, le ski... Bien entendu, on aimerait disposer d'une nouvelle salle polyvalente pour laquelle un portage communautaire serait même envisageable, notamment sur les terrains proches du tennis dont la municipalité envisage l'achat pour l'aménagement d'un parking, et pourquoi pas la création d'un pôle santé, il faudra y réfléchir ensemble.



Agenda



Adressage: réunion publique avec la Poste vendredi 3 décembre 18h30 salle des fêtes

Marché de Noël Vendredi 17 décembre à partir de 16h...

- * artisans
- * musique
- * charrette du Père Noël
- * vin et chocolat chauds
- * feux d'artifice

Erratum : coordonnées pépinière Anaïs Beaumel anaispepiniere@gmail.com 06 73 75 75 97

se d'orientati

Course d'orientation pour petits et grands samedi 11 décembre après-midi Place de la Libération

Don du sang:

L'amicale de Reillanne recrute. Pour tout renseignement, contacter Bernard Gros 06 15 40 16 24

Ouverture de la médiathèque tous les jeudis et

tous les jeudis et samedis de 10h à 12h Un grand merci à

M. et Mme Valette de Proxi
pour les sachets de friandises
offerts à chaque enfant de
l'école à l'occasion de Noël!

Vous souhaitez que votre info soit diffusée sur la radio locale **Reillann'air**? envoyez vos mails à Elodie : elox04@yahoo.fr

Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire sur rendez-vous

Francis Marguerite Muriel Lavault Bernard Giorgi Isabelle Grenut

Jean Cassini

sur rendez-vous

<u>Mairie</u> Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07 com.reillanne@orange.fr ou mairie.reillanne04@orange.fr https://mairiereillanne.com/

https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Mercredi et vendredi 8h - 12h

En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public, merci de contacter le responsable des services techniques, monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64

Horaires de la Ressourcerie

jeudi 9 h 30 – 11 h 30
 Vendredi 16 h – 18 h
 Dimanche 10 h 30 – 12 h 30

Médecins:

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières:

- . Audrey Massuco
- . Maëva Honnoré 06 88 49 31 85
- Noémie Valette

Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

Kinésithérapeutes:

- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Drévillon 04 92 72 71 86
- . Fabienne Pruvost Ostéopathes :
- . Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97
- . Moïra Besson 06 99 19 31 83

Orthophoniste:

. Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon: 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste: 04 92 77 77 02

Gendarmerie de Céreste: 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international: 112

Police 17

Comité de rédaction: Marion Andlauer, Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez, Isabelle Grenut, Martine Lesbros, Francis Marguerite.

Vous pouvez nous proposer vos idées, vos articles...

Etat civil

Naissances

Linoa Belard Dumesnil 30 juin 2021

June Emery 13 août 2021

Charlie Emery 13 août 2021

Gabriella Cogordan Dufour 26 septembre 2021

Mia Meester Campanha Sunçai da Cruz 16 octobre 2021

Mariages

Anaïs Cohen et Billy David 25 août 2021
Sandra Bocquereau et Gilles Lapoule 25 septembre 2021
Daria Chernous et Emmanuel Grynszpan 16 octobre 2021

<u>Décès</u>

30 juillet 2021 Alexandre Ena Anne-Marie Martine 07 juillet 021 Louis Figuière 11 août 2021 Dominique Bernard 19 août 2021 Jan Pasma 30 août 2021 09 septembre 2021 André Martine Marc Falcoz-Vigne 7 octobre 2021 23 octobre 2<u>021</u> Cécile Tainguy Jean Tainguy 24 octobre 2021 France Richand 2 novembre 2021 François d'Izarny Gargas 11 novembre 2021 Jean-Jacques Sebag

Office de tourisme :

Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37 mail : tourisme@reillanne-en-provence.com et/ou

oti@haute-provencepaysdebanon.com

Site: https://hauteprovencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/Marchés hebdomadaires: tous les jeudis et dimanches matin

sur la place de la Libération

Responsable marché pour les emplacements : Yves Besnier

(06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque: Jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche: 04 92 76 42 49 – directrice: Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous Président George Greenlee 06 77 43 25 74

Assistante sociale: tous les mardis matin en mairie

sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous avec Madame Brigitte Canzler

04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1er jeudi de chaque mois de

14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural et conseil pour la rénovation énergétique)

sur rendez-vous auprès de la mairie Décembre : lundi 13 de 13h30 à 16h

Déchetterie: lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h

samedi matin 8h30/12 h